



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

Procès-verbal

de la séance du 13 mars 2014 à 17h15

Présents : D. PICARD, T. BUERGI, D. BUCHS, A. WILLIAMS, T. SOLDATI, S. RUDAZ, J.-P. WOLF, H. DUMINIL-COPIN, E. SAMANKASSOU, P.-Y. MORGANTINI, X. PERRET, S. CITI, S. GARIGLIO, A. MONNIER, A. CASTILLO, A. HISENI, J. MOSER, H. NOZARY, L. MARQUES

1. Excusés et invités

Invités : R. Martini et M. Gander, Vice-doyen

Excusés : E. Huysecom, L. Scapozza, P.-A. Chérix, S. Chakori, C. Dubath

2. Annonce des divers

Aucun.

3. Adoption du procès-verbal du 20 décembre 2013

Page 2 point concernant le décalage d'une semaine du début de la session d'examens de juin: J. Moser souhaite qu'il soit mentionné que cette éventualité la préoccupe car elle raccourcirait d'autant le délai déjà très court entre les deux sessions du semestre de printemps, juin et août.

Le procès-verbal est adopté avec cette modification à l'unanimité.

4. Communications du Président

Aucune.

5. Communications du Doyen

- A propos des problèmes relatifs aux relations avec l'UE : pour les projets Horizon 2020, on peut continuer à participer, dès lors que le nombre de participants est respecté sans compter les groupes suisses. Pour les projets ITN il y aura peut être des problèmes avec les échanges étudiants. Les informations sont un peu au jour le jour.
- Le Doyen évoque les difficultés que rencontrent le Secrétariat-étudiants et le Décanat avec les cas de tricherie. Plusieurs cas ont été discutés au Décanat. Le Doyen demande aux membres du Conseil de bien faire passer le message aux étudiants que la tricherie est punissable. Le Décanat va organiser une rencontre avec les représentants du corps étudiants afin d'attirer leur attention sur la gravité de ceci. Le Vice-doyen Gander ajoute que depuis 1 an, il voit plusieurs cas de falsification de notes et de titres, ainsi que des plagiats. Ce point sera discuté lors de la prochaine séance. Le Prof. Williams pense qu'il faudrait un inventaire des fraudes pour pouvoir mener une réflexion. Le Vice-doyen Gander ainsi que Mme Moser feront ceci. Le Prof. Wolf soulève le point des équivalences. Dans le cadre de son rôle de président des équivalences, il reçoit des diplômes qu'il ne comprend pas. Comment faire pour vérifier s'ils sont vrais ?

6. Récolte avis des trois corps pour validation de la nouvelle procédure de renouvellements

Le Doyen présente la procédure annexée à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Prof. Picard relève une incohérence au point 3. Il est décidé que si un corps ne s'exprime pas, cette information sera transmise au Rectorat. La procédure corrigée sera transmise par mail.

Le Prof. Williams signale que les Départements d'informatique et d'astronomie n'ont pas de conseils de section. Il est décidé que les directeurs de ces départements et les présidents des associations seront contactés.

Soumise au vote, la procédure est acceptée avec ces corrections à l'unanimité (19 oui, non).

7. Proposition de modification du Règlement et plan d'études du Bachelor en chimie et biochimie

Le Prof. Soldati présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Il est demandé si les étudiants du Conseil de section ont accepté ces modifications. T. Soldati explique que le point a été discuté à la Commission de l'enseignement où la proposition les étudiants sont représentés et que tous les membres ont accepté à l'unanimité.

Une discussion s'engage sur une incompréhension autour d'une note et sur le fait qu'il faudrait peut-être préciser si elle est finale ou partielle.

M. Monnier pense qu'il faudrait avertir les étudiants que leur règlement change à la rentrée 2014.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (11 oui, 0 non, 4 abstentions).

8. Modification du règlement du master en physique

Le Prof. Wolf présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Mme Moser demande si un travail supplémentaire sera demandé aux étudiants. Le Prof. Wolf répond par la négative et précise qu'il sera ajouté 30 crédits supplémentaires à la fin du master. Le Vice-doyen Gander demande si les étudiants qui finiront au mois d'août bénéficieront des 30 crédits supplémentaires ou s'ils doivent attendre le 16 septembre, date d'entrée en vigueur du règlement? Le Prof. Wolf répond qu'effectivement, ils faudrait qu'ils attendent le 16 septembre. Une information expliquant cela sera faite aux étudiants.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (19 oui, 0 non).

9. Proposition de modification du Règlement général d'études de la Faculté

Le Vice-doyen Gander présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Prof. Rudaz soulève ces 2 points :

1) La troisième tentative pour un examen par année qui est autorisée par le règlement de Faculté. :

Art. 13 Inscription, retrait et défaut aux examens des études de base (excepté l'année propédeutique), des certificats (CC et CS) et des masters of advanced studies (MAS)

al. 2. Chaque évaluation ne peut être répétée qu'une seule fois. Toutefois l'étudiant dispose d'une 3ème tentative, pour une seule évaluation, par année réglementaire d'études.

2) Disposition concernant la première année, soit le principe de redoublement.

Art. 10 : Evaluations de l'année propédeutique : principes et périodes

al. 2. L'année d'études propédeutique ne peut être répétée qu'une seule fois.

Le Vice-doyen Gander confirme que la nouvelle jurisprudence permet aux sections de supprimer cette possibilité et de mettre la première année comme une année "normale", donc avec 2 tentatives et non plus 4 en cas de redoublement.

Le Prof. Wolf soulève a nouveau le problème des équivalences et explique qu'il est très difficile de juger certains cours étrangers et d'accorder une équivalence pour commencer un master. Dans cette situation, il demande à refaire la 3^{ème} année de bachelor. Le Vice-doyen Gander explique que dans ce genre de cas, il y a la possibilité de faire une passerelle qui permet de remettre à niveau certains cours et qui n'aboutissent pas à un diplôme. Pour plus d'informations, il faut contacter Xavier Chillier. Le Prof. Wolf souhaite préciser aux membres étudiants qu'il ne s'agit pas de pénaliser des étudiants en leur demandant de refaire une année, mais parfois il est très difficile de juger le niveau d'une autre université. Une discussion s'engage sur ce problème d'équivalence.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (13 oui, 0 non, 2 abstentions).

10. Proposition de modification du Règlement et plan d'études du Master en sciences informatiques

Le Prof. Buchs présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (17 oui, 0 non, 1 abstention).

11. Proposition de modification du Règlement et plan d'études du Bachelor en sciences de la Terre et de l'environnement

La Prof. Martini présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (17 oui, 0 non, 1 abstention).

12. Divers

Aucun.

13. Conclusion

La séance est levée à 19h.

14. Apéritif

Axel Castillo, Président